



ATELIER THÉÂTRE

2020 / 2021

FORMULAIRE D'INSCRIPTION À RETOURNER ACCOMPAGNÉ DE VOTRE RÈGLEMENT AVANT LE VENDREDI 09 OCTOBRE 2020
en mains propres lors des ateliers ou par courrier à : Association CHABRAQUE-Maison des habitants-Rue Pasteur prolongée-05000 Gap

Adhérent

Nom/Prénom: _____

Adresse: _____

Date de naissance: _____

Téléphone: _____

E-mail: _____

Responsable légal (si adhérent mineur)

Nom/Prénom: _____

Adresse: _____

Téléphone: _____

E-mail: _____

- J'autorise mon enfant à rentrer seul après l'atelier
 Je viendrai systématiquement chercher mon enfant

INFORMATIONS IMPORTANTES

■ Pour le bon déroulement des ateliers, l'association demande à ses adhérents d'être **ponctuels, assidus et de prévenir l'intervenant en cas d'absence**. La création d'un spectacle engageant la responsabilité collective du groupe, il est demandé aux futurs adhérents de bien vérifier leurs disponibilités en début d'année par rapport au calendrier prévisionnel établi par l'association.

■ Sauf cas particulier, une année entamée est due. **L'adhésion à l'association est obligatoire.**

■ En m'inscrivant aux ateliers j'autorise l'Association Chabraque à **fixer, reproduire et communiquer au public Les photographies et prises de vues effectuées dans le cadre des ateliers et des événements qu'elle organise**. Les images pourront être diffusées pour les supports de communication suivants : presse, exposition, publicité (affiches, flyers), projection publique au cours d'événements organisés par l'association, réseaux sociaux et sites internet. **Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptibles de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation de l'adhérent** ou de les utiliser dans tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou tout autre exploitation préjudiciable. Je me reconnais être entièrement rempli(e) de mes droits et je ne pourrai prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes.

Règlement

Votre règlement doit être établi à l'ordre de la Compagnie Chabraque et remis en intégralité au moment de votre inscription. Les paiements de la cotisation seront échelonnés en 3 fois: octobre 20 / janvier et avril / 21.

■ Adhésion à l'association : 10€

L'adhésion est obligatoire. Elle permet aux participants d'être couverts par l'assurance pendant la durée de l'atelier. Celle-ci ne couvre pas les temps de transport.

■ Cotisation atelier (cocher la case de l'atelier retenu) :

8-10 ans mercredi 10h30-11h45 -230€

11-13 ans mardi 17h15-18h30 -230€

14-17 ans mardi 18h45-20h15 -270€

Adultes mardi de 20h15 à 22h15 -300€
Création

Adultes mardi de 12h15 à 13h30 -90€
Expérimentation par trimestre (270€/année)

Fait à : _____

Le : _____

Signature